

■ **Manifesto Sàrl**, à Oppens, CH-550-1034229-3, production, import et distribution de produits optiques (FOSC du 29.12.2004, p. 24). Statuts modifiés le 29 juillet 2005. De Cet Diego, qui signe désormais individuellement et dont la part est portée de CHF 8'000 à CHF 6'000, et Rothen Willi, qui signe désormais individuellement et dont la part est portée de CHF 12'000 à CHF 7'000, cèdent respectivement CHF 2'000 et CHF 5'000 de leur part à Meyer Sandra, d'Innerthal, à Feusisberg, qui devient associée avec une part de CHF 7'000 et gérante avec signature individuelle.

Journal no 8862 du 16.08.2005
(02982674 / CH-550.1.034.229-3)